



Master 1 Littérature / méthodologie et mémoire de recherche

Dr. A. Lalaoui

Cours :

Organiser son avant projet « Le Mini-projet »

Si l'avant projet de recherche est la plate-forme d'un mémoire de Master (10 à 15 pages), il n'est ni un brouillon ni un simple état de la question. Il doit forcément prendre la forme d'un travail abouti, et surtout organisé, qui :

- présente une proposition autour d'un sujet,
- montre que l'étudiant a réalisé et su tirer parti de recherches bibliographiques
- constitue une véritable argumentation.

Ce « mini-mémoire » est l'aboutissement d'un processus par lequel l'étudiant en master apprend à travailler de façon autonome et à devenir producteur de savoir. C'est lui qui, en dialogue avec son directeur/trice de mémoire, définit son sujet ; la rédaction et la réalisation de son mémoire doit traduire essentiellement sa capacité à mener une réflexion construite autour de ce sujet, à adopter la méthodologie et la démarche du chercheur. Il conditionne donc la poursuite ou non par un Master 2 Recherche. Le mémoire de Master 2 (de 60 à 100 pages) représente quant à lui une vraie recherche, dans laquelle le candidat rend compte et analyse un corpus (généralement un texte littéraire) à l'aune d'un cadre conceptuel et théorique solidement défini et maîtrisé. Son travail et son analyse ne doivent pas être une simple illustration d'un concept et d'une notion : ils sont le cœur même de ses démonstrations. Le mémoire de Master 2, surtout – mais pas seulement – si l'étudiant compte poursuivre des études post-graduées, résulte d'un processus par lequel il s'est mis tout simplement dans la peau d'un vrai chercheur.

Dans les deux cas (M1 et M2), que l'étudiant se destine ou non à la recherche, son mémoire est sans nul doute le reflet de sa capacité à définir et mener un projet. Par le respect des normes régissant la présentation et la rédaction, il est sensé démontrer qu'il sait au moins concilier prise d'initiative et capacité à assimiler des exigences d'ordre méthodologique et scientifique.

L'importance de la structure

Un mini mémoire –tout comme le mémoire- contient une introduction, plusieurs volets et une conclusion hypothétique ou virtuelle. Il peut également comprendre une bibliographie en construction, qui sera placée à la fin et devra faire l'objet d'une table spécifique. La fonction de l'introduction est - Pour le M1, d'abord de poser la thématique du mémoire :

- 1) un bref exposé des motifs du choix des : thème, sujet, objet dans l'introduction et l'annonce du but poursuivi par la rédaction d'un mémoire de M1 (futur mémoire de M2, orientation professionnelle, approfondissement de la réflexion personnelle)
- 2) la problématique principale avec ses questions, la question centrale et les questions secondaires
- 3) un compte rendu de l'activité exploratoire de recherche (modalités de recherche de documents en rapport avec la thématique, analyse des sources) ; → 3-4 pages minimum, généralement 4-5 pages

Pour ce qui est du Master 2 :

- 1) Une accroche (situation, image, texte, extrait d'entretien, document...) qui permet au lecteur d'entrer d'emblée dans le vif du sujet (éviter les introductions abordant la littérature dans ses généralités)
- 2) Contextualisation (en particulier pour les mémoires ès lettres)
- 3) Présentation du thème, du champ de recherche.
- 4) Présentation du cadre théorique et conceptuel
- 5) Etat de l'art qui situe l'apport du mémoire à la recherche en cours
- 6) Formulation de la problématique et des hypothèses de recherche ;
- 7) Présentation du plan ;
- 8) Présentation des sources/corpus → Une ou deux pages. Attention ! Ces objectifs sont généraux ; des ajustements/précisions doivent être faits en fonction du sujet et de la spécialité.

Master 1 Le corps du mémoire de M1 sera en général constitué par deux ou trois petits volets d'environ 10 pages. Le plan peut suivre un ordre chronologique, thématique ou dérouler les différents moments de l'argumentation logique (thèse, antithèse, synthèse ou bien hypothèse 1/résultats, hypothèse 2/résultats, synthèse).

La fin comporte une conclusion « pronostic » (qui résume ce que ce travail apporte à la problématique générale) et une transition vers le mémoire de M2. Le mini mémoire

se terminera par une conclusion de quelques lignes (plus généralement un paragraphe) où d'une part, sera rendu compte de façon synthétique de l'avancée de la réflexion après les lectures critiques et analyses dont le corps de l'avant projet vient de rendre compte et seront annoncées d'autre part les formes de la poursuite éventuelle de la recherche : réorientation ou précision de la thématique de départ et proposition d'une problématique complétée par une ébauche de plan pour un mémoire hypothétique de M2.

Master 2 Le corps du mémoire de M2 sera en général constitué par trois ou quatre chapitres, qui doivent être les plus équilibrés possibles. Le plan peut suivre un ordre chronologique, thématique ou dérouler les différents moments de l'argumentation logique. Chaque fin de chapitre doit comporter une transition vers le chapitre suivant. Le mémoire se terminera par une conclusion (deux à cinq pages), qui reviendra : - sur les principales conclusions qui peuvent être tirées de la recherche et de l'analyse menées ; - sur les apports et les limites du travail ; - sur les éventuels prolongements à lui donner.

TD

S'agissant des travaux dirigés, l'atelier d'écriture reprend de nouveau, et les étudiants (mini groupes et binômes) sont appelés à poursuivre l'écriture et la réalisation des avant-projets, bien évidemment en respectant la méthodologie définie et expliquée au préalable.